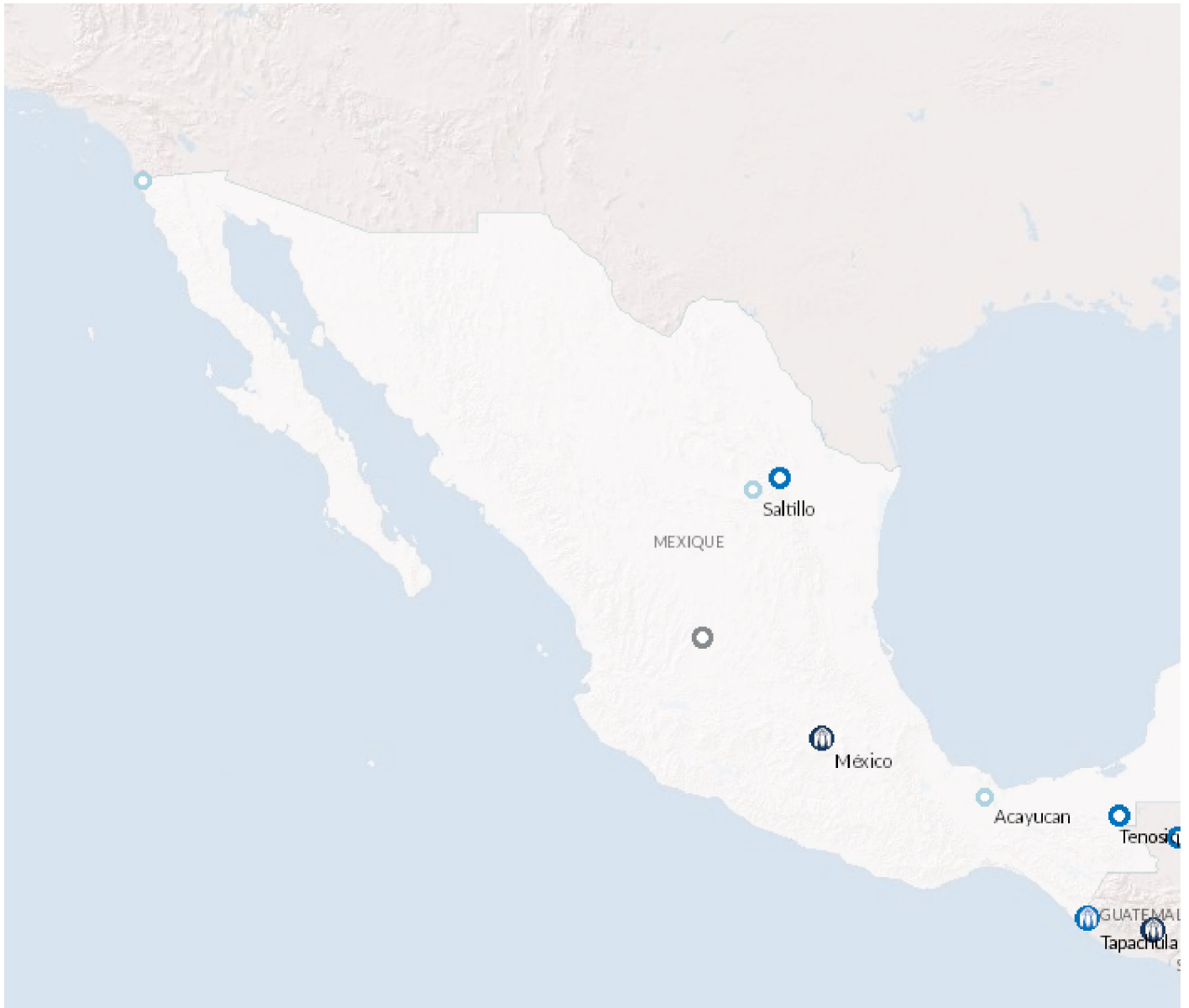


Opération: Mexique

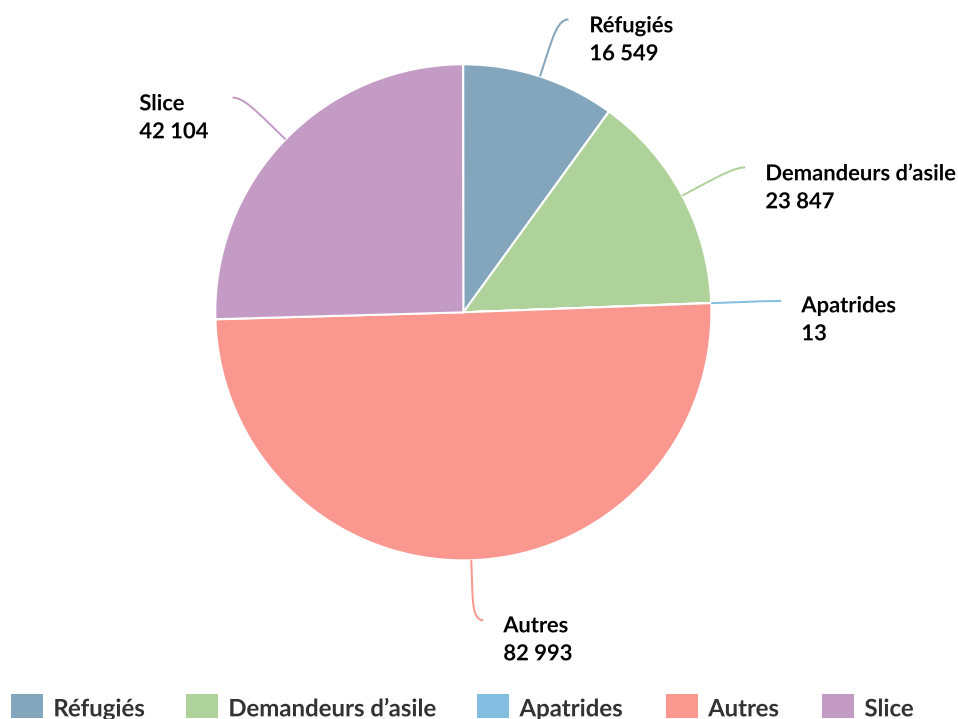


(<http://reporting.unhcr.org/admin/structure/block/manage/block/29/configure>)

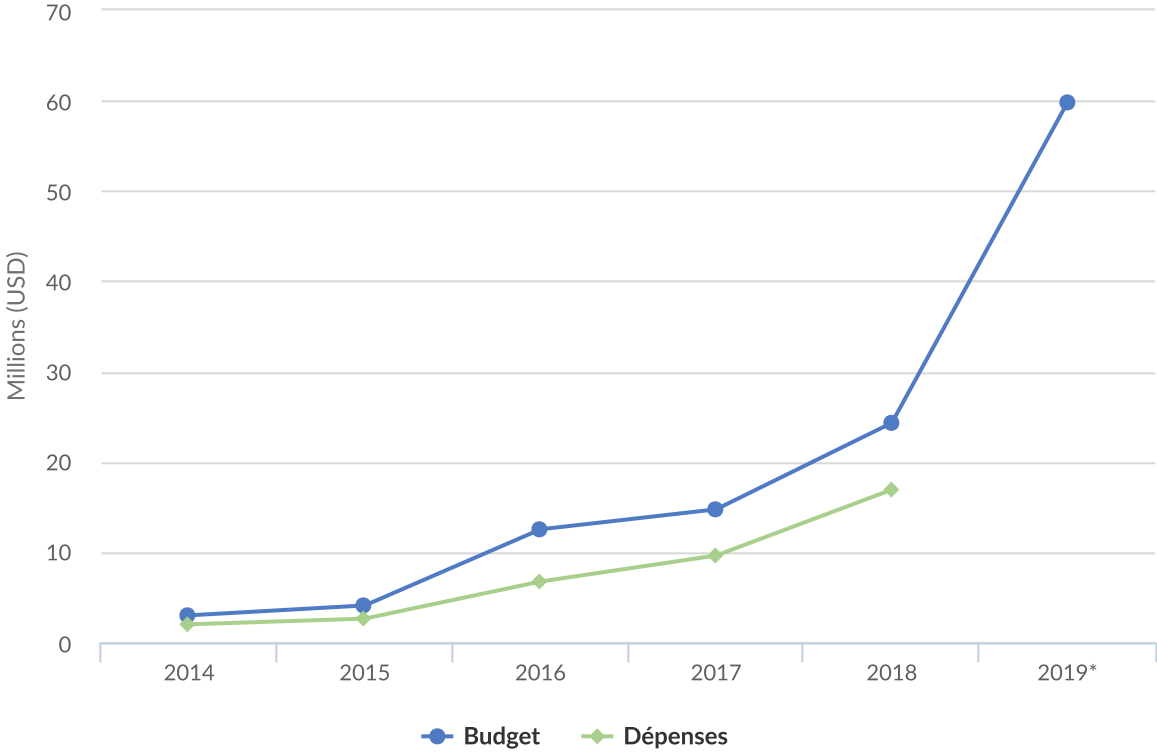
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 753% EN 2018

2018	165,506
2017	19,398
2016	8,862



Budgets et Dépenses - Mexique



Contexte opérationnel

En 2018, trois évolutions principales ont eu un impact sur l'environnement opérationnel au Mexique.

Premièrement, l'augmentation inattendue du nombre de demandeurs d'asile, essentiellement due à la dégradation de la situation au Honduras, au Nicaragua et au Venezuela, associée au fait que des personnes demandaient l'asile au Mexique même au lieu de poursuivre leur route.

Deuxièmement, l'arrivée en masse de réfugiés et de migrants regroupés en « caravanes » qui se dirigeaient vers le Mexique et les États-Unis d'Amérique. En 2018, plus de 8 000 personnes ont fui leur pays au sein de ces caravanes, ce qui a conduit le HCR à déclarer une situation d'urgence de niveau 2 au Mexique. Le Gouvernement a demandé au HCR de l'aider à identifier et à soutenir les personnes qui avaient besoin de protection internationale.

Troisièmement, les élections organisées en juin 2018 ont porté au pouvoir un nouveau gouvernement, qui a adopté une nouvelle approche en matière d'asile et de migrations. En décembre 2018, le nouveau Gouvernement a présenté la nouvelle Politique sur les migrations, qui coïncidait avec la facilitation du Pacte mondial sur les migrations par le Mexique. La nouvelle Politique est guidée par une approche centrée sur les droits de l'homme et par la coopération régionale. Le Mexique a été élu président temporaire du MIRPS (Cadre d'action globale pour les réfugiés en Amérique centrale et au Mexique, CRRF).

Le Gouvernement a également pris des dispositions pour inclure les réfugiés et les demandeurs d'asile dans l'Agenda 2030 et dans le mécanisme d'examen national volontaire pour 2018, qui évalue la progression des États en direction des objectifs de développement durable.

Tendances démographiques

En 2018, quelque 165 500 personnes relevaient de la compétence du HCR. À la fin de l'année, on dénombrait au total 23 850 demandeurs d'asile, soit une augmentation de 264% par rapport au début de l'année.

Selon l'analyse du HCR, seules 30% des personnes ayant demandé l'asile au dernier trimestre faisaient partie des caravanes.

Principales réalisations :

Le HCR a amélioré la diffusion d'informations sur les procédures d'asile et l'aide juridique auprès des demandeurs d'asile via l'extension des réseaux de la société civile comprenant des juristes. Grâce à cet effort, 30 000 personnes ont été informées sur leur droit de demander l'asile.

Pour renforcer la capacité de protection de la Commission mexicaine d'aide aux réfugiés (COMAR), le HCR a déployé un personnel chargé de l'enregistrement et de la protection, ce qui a permis d'accroître la capacité d'enregistrement en Basse-Californie, à Mexico et à Tapachula. Grâce au programme sur les alternatives à la détention, qui vise à éviter et à réduire les placements en détention, 5 500 demandeurs d'asile avaient été libérés à la fin de l'année.

Le HCR a développé l'utilisation des aides en espèces au Mexique, distribuant près de deux fois le montant de 2017. L'organisation a remis des cartes prépayées rechargeables à plus de 3 200 familles vulnérables afin de les aider à subvenir à leurs besoins en matière d'hébergement, d'eau et d'hygiène, d'alimentation et d'habillement. Ceci a facilité la création de moyens de subsistance et réduit les risques de protection résultant des mécanismes d'adaptation négatifs.

En s'appuyant sur le succès d'une initiative bien établie d'appui à l'intégration locale au Mexique, le HCR et ses partenaires ont fourni des services d'aide à l'insertion professionnelle et un soutien psychosocial et juridique aux réfugiés relocalisés du sud du pays vers des zones d'intégration locale situées dans les États de Coahuila et de Jalisco, où beaucoup ont trouvé du travail dans l'industrie locale.

Le HCR a lancé les principes directeurs sur la détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant qui seront déployés dans la région en 2019. Un projet spécifique sur l'éducation et la protection des enfants en déplacement a été mis en œuvre dans le cadre du MIRPS.

Besoins non satisfaits

Malgré une augmentation des niveaux de financement au deuxième semestre, le HCR n'a pas pu, du fait de la faible capacité d'exécution, appuyer avec efficacité les investissements structurels dans les communautés d'accueil du sud du Mexique, principalement celles du Chiapas et du Tabasco. En raison de la capacité d'absorption très limitée, un grand nombre de personnes relevant de la compétence du HCR n'ont pu accéder aux services publics, en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé, ce qui met les personnes résidant dans des communautés d'accueil dans une situation de vulnérabilité.

Pour faciliter l'intégration locale, il faudrait reproduire le modèle de Saltillo dans d'autres municipalités, de manière à harmoniser l'accès des réfugiés à l'emploi légal et aux possibilités d'intégration locale. Ceci implique un investissement important dans le renforcement des capacités et dans la sensibilisation des acteurs publics et privés.

(<http://reporting.unhcr.org/node/24176/edit>)

Dépenses 2018 - Mexique | USD

Le tableau suivant présente le budget final, les fonds disponibles et l'état final des dépenses par objectif, comme établis en fin d'année.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Total
Budget final	24,309,789	24,309,789
	7,975,715	7,975,715
Total des fonds disponibles	7,975,715	7,975,715
Dépenses par objectif		
Environnement de protection favorable		
Instruments internationaux et régionaux	128,461	128,461
Cadre juridique et politique	248,724	248,724
Aide juridique et recours judiciaires	1,146,675	1,146,675
Accès au territoire	359,625	359,625
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	462,732	462,732
Sous-total	2,346,216	2,346,216
Processus de protection et documents adéquats		
Conditions d'accueil	4,684,419	4,684,419
Procédures de détermination du statut de réfugié	1,495,011	1,495,011
Sous-total	6,179,430	6,179,430
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Prévention et interventions liées aux VSS	151,847	151,847
Risques de détention arbitraires	394,824	394,824
Protection des enfants	651,683	651,683
Sous-total	1,198,354	1,198,354
Besoins de base et services essentiels		
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	66,257	66,257
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	2,572,873	2,572,873
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	468,295	468,295
Sous-total	3,107,426	3,107,426
Autonomisation et autogestion communautaires		
Mobilisation communautaire	66,967	66,967
Coexistence avec les communautés locales	644,691	644,691
Autosuffisance et moyens d'existence	901,101	901,101
Sous-total	1,612,759	1,612,759
Solutions durables		
Intégration	1,002,165	1,002,165

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Total
Réinstallation	132,465	132,465
Sous-total	1,134,630	1,134,630
Direction, coordination et partenariats		
Coordination et partenariats	497,448	497,448
Sous-total	497,448	497,448
Appui à la logistique et aux opérations		
Gestion des opérations, coordination et appui	835,465	835,465
Sous-total	835,465	835,465
Dépenses totales en 2018	16,911,728	16,911,728